

L'AACC lance un MOOC sur les « Représentations sexistes dans la publicité »

Paris, le 19 septembre 2019 – **Avec pour objectif de combattre les représentations sexistes dans la publicité, l'AACC vient de lancer un outil de formation pédagogique destiné à un large public au sein des agences, ainsi qu'aux étudiants en école de communication.**

Dans la lignée des travaux visant à sensibiliser ses agences-membres sur les sujets de RSE, l'AACC propose un nouvel outil de formation : le MOOC. Celui-ci sera décliné sur plusieurs thématiques, la première étant celle des représentations sexistes dans la publicité.

Pour ce premier MOOC, la Commission RSE initiatrice du projet, a souhaité expliquer ce qu'est une publicité sexiste, ses impacts négatifs sur la société et pourquoi la combattre, tout en rappelant les règles déontologiques à respecter.

Afin d'aborder les différents aspects du problème, les parties prenantes expertes ont été interviewées, ainsi :

- Une directrice RSE d'agence fait le point sur les secteurs les plus concernés, les impacts de la publicité sexiste sur la société et les solutions pour lutter contre celle-ci ;
- La présidente des Chiennes de Garde explique les différents stéréotypes de genre existants, la perception qu'en ont les publics et donne des conseils pour contrer ces représentations sexistes ;
- L'ARPP indique, pour sa part, les règles déontologiques en matière de stéréotypes et dresse un bilan des avis rendus par le Jury de Déontologie Publicitaire concernant la recommandation « Image et respect de la personne » ;
- Enfin, une directrice et un directeur de création décrivent comment ils luttent au quotidien contre les stéréotypes en sensibilisant leurs équipes et leurs clients et expliquent l'incidence du pourcentage très majoritaire d'hommes aux postes de direction de création.

Pour Gildas Bonnel, président de la commission RSE de l'AACC : *« Ce premier MOOC sur les représentations sexistes dans la publicité aborde un sujet qui reste d'actualité dans les agences mais aussi auprès des étudiants qui doivent comprendre très rapidement où se situe la responsabilité des communicants sur le sujet. »*

Ce MOOC est en ligne en open source et sera diffusé largement aux collaborateurs d'agences ainsi qu'aux responsables des cursus en communication et marketing des écoles spécialisées.

Le MOOC « Les représentations sexistes dans la publicité » est à consulter ici :

http://bit.ly/mooc_aacc

Contact Commission RSE AACC :

Marie Gabrié | 01.47.42.27.42 | mgabrie@aacc.fr

Contact presse :

Charles-F Tauzi | 01.47.42.27.06 | ctauzi@aacc.fr

A propos de l'AACC :

L'Association des Agences-Conseils en Communication, est un syndicat professionnel créé en 1972, il regroupe plus de 200 entreprises qui emploient aujourd'hui près de 12 000 salariés. Fédération de métiers, l'AACC est organisée en 7 délégations qui couvrent l'ensemble des disciplines de la profession : Corporate, Customer Marketing, Digital, Production, Publicité, Santé et Outre-Mer. Elle dispose de commissions transversales qui accompagnent les agences membres sur des sujets fondamentaux : développement, juridique, droit social, finance, RSE. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC. www.aacc.fr | @AACClive